

L'an deux mil quatorze, le mardi vingt deux avril, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence d'Alain ROCHE, Maire.

Excusée : Catherine LAMY (pouvoir à Annie TARANTOLA

Secrétaire de séance : Georges ROBIN

Le compte rendu de la précédente réunion a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **Comptes administratifs 2013 et affectation de résultat : (Adoptés à l'unanimité)**

Service assainissement → Il fait apparaître en section de fonctionnement un excédent cumulé de 8 370,40 € et pour la section d'investissement un excédent de 4 895,70 €.

Le conseil municipal décide de reporter les excédents pour les deux sections.

Commune → Il fait apparaître pour la section de fonctionnement un excédent cumulé de 256 034,73 € et pour la section d'investissement un déficit de 144 222,02 € après intégration des restes à réaliser.

Le conseil municipal décide d'affecter la somme de 144 222,02 € en section d'investissement et de reporter en section de fonctionnement un montant de 111 812,71 €.

Lotissement → Il fait apparaître un déficit global de 35 221,90 €, les deux sections confondues.

Les comptes de gestion du percepteur sont également adoptés à l'unanimité des membres présents.

### **Budgets primitifs 2014 : (Adoptés à l'unanimité)**

Service assainissement → Il s'équilibre en dépenses et recettes à 12 143 € pour la section de fonctionnement et à 7 615 € pour la section d'investissement.

Commune → Il s'équilibre en dépenses et recettes à 478 723 € pour la section de fonctionnement et à 267 184 € pour la section d'investissement. Dans cette dernière apparaît l'achat d'un nettoyeur haute pression, des travaux de voiries, le changement du chauffage de la salle des fêtes, des travaux aux bâtiments et l'étude d'un contrat de bourg.

Lotissement → Il s'équilibre en dépenses et recettes à 35 227 € pour la section de fonctionnement et à 32 518 € pour la section d'investissement.

### **Délibération fonds 1 :**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide d'affecter la dotation fonds 1 du conseil général de l'année 2014 d'un montant de 11 269 €, aux programmes d'investissement suivants :

Programme 82 : Aménagement WC public	6 330 €
Programme 84 : Travaux de voirie Les Avenées	13 770 €
Programme 89 : Appareil de chauffage mairie	3 490 €
Appareil de chauffage salle des fêtes	10 625 €

Le conseil municipal :

- approuve le plan de financement de ces travaux de la façon suivante :

Dotation fonds 1	11 269 €
Autofinancement	22 946 €.

- inscrit au budget primitif 2014 les dépenses correspondantes aux programmes 82, 84, 89 ; mandate Monsieur le Maire pour demander le versement de la dotation et l'autorise à signer tout document relatif à ce dossier.

### **Indemnités Maire et Adjointes :**

Suite aux élections du 23 mars dernier et considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer, dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux maire et adjoints, le Conseil Municipal décide de fixer les indemnités de fonction, avec effet au 28 mars 2014, comme suit :

Maire : 17 % de l'indice brut terminal 1015

Premier adjoint : 4,42 % de l'indice brut terminal 1015

Deuxième et troisième adjoints : 2,95 % de l'indice brut terminal 1015

Ces indemnités subiront les augmentations en vigueur.

### **Avenant assurance :**

Monsieur le Maire informe le conseil que suite à trois sinistres en 2013 avec le tracteur, la compagnie d'assurance MMA augmente la cotisation de 90 € par an. Monsieur le Maire est autorisé à signer l'avenant.

### **Proposition de 24 contribuables pour commission des impôts :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la direction départementale des finances demande une liste de 24 contribuables pour participer à la commission communale des impôts directs. L'administrateur général des finances publiques désignera ensuite parmi ces noms six commissaires titulaires et six commissaires suppléants.

Après en avoir délibéré, le conseil propose pour la liste des titulaires : Annie AUTISSIER, Gérard AVIGNON, Patrice CIVADE, Thierry COLOMBET, André DUPUY, Régis JEAN, Daniel LE COLER, Gérard LEMAIRE, Annie MASSON, Alain ROCHE, Thierry SOUBRIER, Joël VERNADAT et pour la liste des suppléants : Dominique DE MARESCHAL, Joël DUFOUR, Servane D'USSEL, Gilles GAYET, Jean-Yves LARONDE, Damien LOTTIN, Florence MARTINET, Alfred MOCCI, Max GORISSE, Georges ROBIN, Annie TARANTOLA, Nicolas THEVENIN.

### **Achat nettoyeur haute pression :**

L'appareil actuel est hors service. Le conseil municipal donne son accord pour un rachat.

### **Désignation membres CCAS :**

Le conseil municipal décide de fixer à neuf le nombre de membres du Centre Communal d'Action Sociale. Il a déjà été procédé au vote des quatre membres du conseil devant faire partie de cette commission. Il convient maintenant de désigner les membres extérieurs. L'UDAF a proposé Madame Ghislaine BIDET pour représenter les associations de familles et les autres associations n'ont fait aucune proposition.

Sont nommés membre du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

- Madame Ghislaine BIDET en qualité de représentante des associations familiales, sur proposition de l'UDAF ;
- Madame Aurore VIGNON en qualité de représentante des associations de personnes âgées et retraités
- Madame Annie AUTISSIER en qualité de représentante des associations de personnes handicapées,
- Monsieur Thierry COLOMBET en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

### **Questions diverses :**

- Une personne de la commune a fait une demande écrite pour l'installation d'un défibrillateur sur la commune. Monsieur Thévenin est chargé de se renseigner sur les tarifs et les conditions d'installation. Décision sera prise ensuite.

- Livre Albert Bonneau : les élèves de CM1 CM2 ont participé à l'illustration du livre "Bastien le chevrier" qui va être ré-édité prochainement. La dédicace de ce livre est prévue le vendredi 6 juin à 17H à l'école de Voussac.

- Travaux : suite à la visite des bâtiments communaux, un aménagement de la salle des fêtes est proposé. Création d'une cuisine avec bar du côté des sanitaires extérieurs et du côté du bar actuel, création de WC avec local de rangement. Ce projet est à revoir avec estimation des coûts.

- Problème sécurité pêche du bourg : réflexion sera effectuée pour identifier la réglementation qui existerait et prendre les mesures qui s'imposeraient étant donné que certains enfants jouent à proximité sans surveillance.

- Rythmes scolaires : la communauté de communes prendra en charge une partie des travaux d'activités périscolaires, ceux-ci étant regroupés en trois fois une heure par semaine. Le projet éducatif sera géré par le centre social de Villefranche d'Allier.

Alain ROCHE	
Georges ROBIN	
Gilles GAYET	
Nicolas THEVENIN	
Ludovic RAMIN	
Philippe LACOUR	
Jean-Yves LARONDE	
Gérard LEMAIRE	
Alfred MOCCI	
Annie TARANTOLA	